

Pas de jour férié pour la vaccination !



Pas de jour férié pour la vaccination !

Samedi 1er mai, un samedi comme les autres au centre de vaccination de Vic-Fezensac.

Comme nous le précisent les **bénévoles de la Croix Rouge fidèles au poste** – elles accueillent les arrivants, vérifient leur identité et prennent leur température - , ce ne sont pas moins de 298 personnes qui ont pu être vaccinées entre le matin et l'après-midi.



La présence de **deux médecins et d'un pharmacien** pour recevoir les patients dans le cadre de l'entretien pré-vaccinal et de **quatre infirmières** pour pratiquer l'injection a permis d'accélérer la cadence.

C'est ainsi qu'ont été appelées les personnes prévues en fin d'après-midi pour être vaccinées en fin de matinée.

A noter également qu'aucune dose n'a été gaspillée. Une liste d'attente élaborée par les médecins permet en effet de contacter des patients pour remplacer au pied levé les personnes qui ne sont pas venues au rendez-vous.

Les sapeurs-pompiers vicois sont aussi à leur poste : ils accueillent les personnes qui viennent de recevoir leur dose, les installent et leur notifient leur heure de départ, 15 minutes après l'injection.

Ils sont là aussi pour veiller à ce que tout se passe bien et réagir en urgence si une personne fait un malaise. Mais jusque-là, tout va bien !



En attendant le 15 juin, date à laquelle toute personne adulte pourra prétendre à la vaccination, le point sur les personnes autorisées à se faire vacciner :

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca ou Janssen	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		<i>Je ne suis pas concerné</i>	
18 à 54 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19*		✓ • En centre de vaccination
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*		✓ • En centre de vaccination • Sur mon lieu de soin
55 à 59 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé ou j'ai un risque de forme grave de COVID-19 *	✓ • Chez mon médecin traitant • Chez mon médecin du travail • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinet infirmier	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *	✓ • Chez mon médecin traitant • Chez mon médecin du travail • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinet infirmier	✓ • En centre de vaccination • Sur mon lieu de soin
60 ans et plus	Je suis en établissement pour personnes âgées	✓ • Au sein de mon établissement • Chez mon médecin traitant • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinet infirmier	✓ • Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure)	✓ • Chez mon médecin traitant • Chez mon médecin du travail • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinet infirmier	✓ • En centre de vaccination

N.B. :

- Les femmes enceintes à partir du 2^e trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM) sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants peuvent se faire vacciner au sein de leur foyer.
- Les proches (de plus de 16 ans) d'une personne immunodéprimée, sur la base d'un certificat médical du médecin traitant de la personne immunodéprimée, sont éligibles à la vaccination. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.





Je suis un professionnel :

- De santé*
- D'un établissement de santé
- D'un établissement ou service médico-social intervenant auprès de personnes vulnérables
- Salarié de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables
- Sapeur-pompier
- Vétérinaire

N.B :

- Certaines catégories de professionnels, âgés de 55 ans et plus, bénéficient de créneaux de vaccination dédiés.
Retrouvez la liste complète et les modalités sur : solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19



Mon âge

DE
18 À 54 ANS
INCLUS →

**55 ANS
ET PLUS** →



Avec quels vaccins ?

Pfizer-BioNTech ou Moderna

- En centre de vaccination
- Dans mon établissement

**AstraZeneca
ou Janssen**

- En centre de vaccination
- Dans mon établissement
- Chez mon médecin traitant
- Chez mon médecin du travail
- En pharmacie
- En cabinet infirmier

(sauf si une 1^{ère} injection a été réalisée avec le vaccin Pfizer-BioNTech ou Moderna)

**Pfizer-BioNTech
ou Moderna**

- En centre de vaccination
- Au sein de mon établissement



Pour prendre rendez-vous, deux possibilités :

- par téléphone au
- sur internet

Plus d'informations ici : <https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/>